

Garanties

Les attributions faites dans les catalogues de vente ont été établies compte tenu des connaissances scientifiques et artistiques à la date de la vente. L'ordre du catalogue sera suivi. Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des biens mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. Les reproductions aux catalogues des oeuvres sont aussi fidèles que possible, une différence de coloris ou de tons est néanmoins possible. Les dimensions ne sont données qu'à titre indicatif. Les éventuelles modifications aux conditions de vente ou aux descriptions du catalogue seront annoncées verbalement pendant la vente et notées sur le procès-verbal. Les estimations des lots pourront être communiquées sur simple demande par téléphone, e-mail ou en salle. Il ne s'agit que d'une indication, le prix d'adjudication résultant des enchères peut varier, bien sûr, en plus ou en moins de cette estimation.

Ordres d'achat / enchères par téléphone

Un enchérisseur ne pouvant assister à la vente devra remplir un formulaire d'ordre d'achat ou de demande d'enchères par téléphone. Concernant les ordres d'achat, le commissaire-priseur agira pour le compte de l'enchérisseur, selon les instructions contenues dans le formulaire, ceci afin d'essayer d'acheter le ou les lots au prix le plus bas possible et ne dépassant pas, en aucun cas, le montant maximum indiqué par l'enchérisseur. Les ordres d'achat sont une facilité pour les clients. Le commissaire-priseur n'est pas responsable d'avoir manqué d'exécuter un ordre ou une demande d'enchère par téléphone par erreur ou pour toute autre cause.

Enchères

L'adjudicataire sera le plus offrant et dernier enchérisseur et aura pour obligation de remettre ses nom et adresse. En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjudgé », le dit objet sera immédiatement remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent sera admis à enchérir à nouveau.

Frais de vente

Vente volontaire : 23 % ttc au-delà de l'enchère

Vente judiciaire : 14.40 % ttc au-delà de l'enchère

Paiement

- Par virement bancaire en euros (RIB sur demande à l'étude)
 - Par espèces :
 - Jusqu'à 1000 € lorsque le débiteur a son domicile fiscal en France ou agit pour les besoins d'une activité professionnelle;
 - Jusqu'à 10 000€ lorsque le débiteur justifie qu'il n'a pas son domicile fiscal en France et n'agit pas pour les besoins d'une activité professionnelle.
 - Par chèque avec présentation de pièces d'identité officielles
- Aucun lot ne sera remis à l'acquéreur avant l'acquittement.

Défaut de paiement

A défaut de paiement du montant de l'adjudication et des frais, une mise en demeure sera adressée à l'acquéreur par lettre recommandée avec avis de réception. A expiration du délai d'un mois après cette mise en demeure et à défaut de paiement de la somme due, il sera perçu sur l'acquéreur et pour prise en charge des frais de recouvrement un honoraire complémentaire de 10 % du prix d'adjudication, avec un minimum de 250 €. L'application de cette clause ne fait pas obstacle à l'allocation de dommages-intérêts et aux dépens de la procédure qui serait nécessaire, et ne préjuge pas de l'éventuelle mise en oeuvre de la procédure de folle enchère.

Les informations recueillies sur les formulaires d'enregistrement sont obligatoires pour participer à la vente puis pour la prise en compte et la gestion de l'adjudication.

Vous pouvez connaître et faire rectifier les données vous concernant, ou vous opposer pour motif légitime à leur traitement ultérieur, en adressant une demande écrite accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité à l'opérateur de vente par courrier ou par email.

L'opérateur de vente volontaire est adhérent au Registre central de prévention des impayés des commissaires-priseurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Symev, 15 rue Freycinet 75016 Paris.

Folle enchère

A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages intérêts dûs par l'adjudicataire défaillant.

Retrait des achats

Les meubles, tableaux et objets adjugés pourront être retirés de 9h à 12h et de 14h à 18h du lundi au vendredi. Dès l'adjudication prononcée, les objets adjugés sont placés sous l'entière responsabilité de l'acheteur. Il lui appartiendra de faire assurer des lots dès adjudication. Les biens non retirés seront entreposés aux risques et périls de l'acheteur. Le transport ou l'envoi éventuel de marchandise s'effectue sous la responsabilité de l'acquéreur et à la charge des acquéreurs

Enchères en direct via www.interencheres-live.com

(majoration de 3 points hors taxes du prix d'adjudication soit +3% HT et +3,60% TTC).

Pas de majoration des frais habituels pour les lots judiciaires - Pour les lots volontaires majoration de +3% HT du prix d'adjudication (soit +3,60% TTC).

Si vous souhaitez enchérir en ligne pendant la vente, veuillez-vous inscrire sur www.interencheres-live.com et effectuer une empreinte carte bancaire (ni votre numéro de carte bancaire, ni sa date d'expiration ne sont conservés). Vous acceptez de ce fait que www.interencheres-live.com communique à GESTAS et CARRERE et GESTAS - CARRERE tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. GESTAS et CARRERE et GESTAS - CARRERE se réservent de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne. Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat. Si vous êtes adjudicataire en ligne, vous autorisez GESTAS et CARRERE et GESTAS - CARRERE, si elles le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur majorés de 3 points hors taxes du prix d'adjudication (+3% HT / +3,60% TTC) pour les lots volontaires. Pour les lots judiciaires cette majoration n'est pas appliquée. Les frais d'expédition sont à la charge de l'acquéreur. En cas de demande d'expédition, l'adjudicataire décharge GESTAS et CARRERE et GESTAS - CARRERE de toute responsabilité concernant l'envoi.

Ordres d'achat secrets via www.interencheres-live.com

(majoration de 3 points hors taxes du prix d'adjudication soit +3% HT et +3,60% TTC).

Pas de majoration des frais habituels pour les lots judiciaires - Pour les lots volontaires majoration de +3% HT du prix d'adjudication (soit +3,60% TTC).

GESTAS et CARRERE et GESTAS - CARRERE n'ont pas connaissance du montant maximum de vos ordres déposés via [interencheres-live.com](http://www.interencheres-live.com). Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée. L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants :jusqu'à 19€ : 5€, de 20€ à 199€ : 10€, de 200€ à 499€ : 50€, de 500€ à 999€ : 100€, de 1 000€ à 4 999€ : 200€, de 5 000€ à 9 999€ : 500€, de 10 000€ à 19 999€ : 1 000€, de 20 000€ à 49 999€ : 2 000€, de 50 000€ à 99 999€ : 5 000€, 100 000€ et plus : 10 000€. Si vous êtes adjudicataire via un ordre d'achat secret, vous autorisez GESTAS et CARRERE et GESTAS - CARRERE, si elles le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel

ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur majorés de 3 points hors taxes du prix d'adjudication (+3% HT / +3,60% TTC) **pour les lots volontaires. Pour les lots judiciaires cette majoration n'est pas appliquée.** Les frais d'expédition sont à la charge de l'acquéreur. En cas de demande d'expédition, l'adjudicataire décharge GESTAS et CARRERE et GESTAS - CARRERE de toute responsabilité concernant l'envoi.

Emballage et expédition

Ces services sont exclusivement gérés par nos partenaires LIVR'EXPRESS et TRANSPORTS BERNARD. L'Etude ne procède ni à l'emballage ni à l'expédition des lots acquis. Les coordonnées de nos partenaires sont systématiquement communiquées aux acheteurs, qui peuvent également contacter leurs transporteurs habituels pour la récupération des lots acquis. Toutes ces informations figurent sur le site : **www.etude-gestas-carrere.com**